



Aéro-Model Club du Limousin

56 rue des Cèdres - 87280 LIMOGES

LAM-Nouvelle Aquitaine

CLUB 0085

PV Assemblée générale (exercice 2021)

L'an deux mille vingt et un

Le 28 novembre

Les membres de l'AERO-MODEL CLUB du LIMOUSIN se sont réunis en assemblée générale ce jour, Maisons des Sports, 35 boulevard de BEAUBLANC 87000 LIMOGES sur convocation du président Bernard TAUPIN.

L'avis de convocation ainsi qu'une copie des statuts sont à la disposition des adhérents.

Préalablement à l'ouverture de la séance, il a été procédé à l'émargement de la feuille de présence par les membres adhérents au sens de l'article 4 des statuts.

14 pouvoirs ont été régulièrement donnés et sont annexés à la feuille de présence.

Bernard TAUPIN ouvre la séance à 9h05, remercie les membres présents qui se sont déplacés malgré les conditions sanitaires du moment.

Emmanuel CORNILLE assure la fonction de secrétaire de séance.

30 membres présents, 14 représentés sur un total de 81 membres (75 membres actifs + 6 membres associés), le quorum (20) est donc atteint et l'AG peut valablement délibérer.

Chaque membre a reçu par mail l'invitation à participer, ainsi que l'appel à candidatures pour le renouvellement du CODIR.

Les documents suivants ont été préalablement portés à la connaissance des membres via la page « Assemblée Générale 2021 » du site Internet de l'association :

- Le compte rendu de l'AG 2020
- Le compte de résultats 2021
- Le montant des adhésions 2022
- Le projet de calendrier 2022
- Le budget prévisionnel 2022

Par ailleurs, Il était possible de poser par écrit toute question.

Aero-Model Club du Limousin

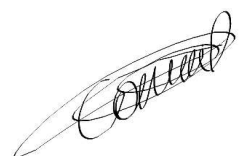
| Résolutions de l'Assemblée Générale 2021 | Résultat du vote |
|--|--|
| <p>Première résolution : compte rendu de l'AG 2020 Le compte rendu de l'AG 2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.</p> | <p>Contre : 0 Abstention : 0 pour : 44</p> |
| <p>Deuxième résolution : rapport d'activité 2020 Le rapport d'activité 2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.</p> | <p>Contre : 0 Abstention : 0 pour : 44</p> |
| <p>Troisième résolution : rapport financier 2021 Le rapport financier 2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés</p> | <p>Contre : 0 Abstention : 0 pour : 44</p> |
| <p>Quatrième résolution : Affectation du résultat 2021 L'Assemblée Générale décide à l'unanimité d'affecter le résultat de l'exercice 2021 au poste «report à nouveau» pour un montant de 1131,87€.</p> | <p>Contre : 0 Abstention : 0 pour : 44</p> |
| <p>Cinquième résolution : Cotisations 2022 En application de l'article 6 des statuts, l'Assemblée Générale fixe les montants des cotisations annuelles (part club) applicables en 2021</p> <ul style="list-style-type: none"> - cotisation Cadet : 35,00€ - cotisation Junior 1 et Junior 2 : 38,00€ - cotisation Adulte (Loisir et Compétition) : 45,00€ - cotisation encadrement : 15,00€ - cotisation découverte : 15,00€ - cotisation membre associé : 45,00€ - cotisation membre associé validité : 35,00€ <p>Le tarif des cotisations 2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.</p> | <p>Contre : 0 Abstention : 0 pour : 44</p> |
| <p>Sixième résolution : projet de calendrier 2022 Le projet de calendrier 2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés</p> | <p>Contre : 0 Abstention : 0 pour : 44</p> |
| <p>Septième résolution : budget prévisionnel 2022 Le budget prévisionnel 2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.</p> | <p>Contre : 0 Abstention : 0 pour : 44</p> |
| <p>Huitième résolution : vérificateurs aux comptes 2022 Aucun membre ne s'y opposant, Daniel COSTES et Sébastien PALIN sont nommés vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2022.</p> | <p>Contre : 0 Abstention : 0 pour : 44</p> |

Fait à LIMOGES le 18 décembre 2021

Le Président
Bernard TAUPIN



Le Secrétaire
Emmanuel CORNILLE





Compte rendu de l'Assemblée générale du 28 novembre 2021 (exercice 2021)

1 Ouverture de séance

L'an deux mille vingt et un

Le 28 novembre

Les membres de l'AERO-MODEL CLUB du LIMOUSIN se sont réunis en assemblée générale ce jour, Maisons des Sports, 35 boulevard de BEAUBLANC 87000 LIMOGES sur convocation du président Bernard TAUPIN.

L'avis de convocation ainsi qu'une copie des statuts sont à la disposition des adhérents.

Préalablement à l'ouverture de la séance, il a été procédé à l'émargement de la feuille de présence par les membres adhérents au sens de l'article 4 des statuts.

14 pouvoirs ont été régulièrement donnés et sont annexés à la feuille de présence.

Bernard TAUPIN ouvre la séance à 9h05, remercie les membres présents qui se sont déplacés malgré les conditions sanitaires du moment.

Emmanuel CORNILLE assure la fonction de secrétaire de séance.

Présents (30 membres) : Antoine BERLAND, Yannick BERLAND, Yvon BERLAND, Gérard BOURROUX, Nicolas CHAPOULAUD, Emmanuel CORNILLE, Frédéric COUDON, Daniel COSTES, Thierry de MOHRENSCHILDT, Christian DELAGE, Gilles DESBRANDES, Benoit DUFOUR, Loïc DUMET, Jean Pierre DUMET, Christophe GARAT, Claude GRANDPEY, Guillaume GRENOUILLET représentant son fils Maxime (mineur), Christian LAPLAGNE, Jacques LAURENT, Roger LEONARD, Christian MARSAUDON, Daniel MORANGE, Marc MOTTON, Pablo NOBLE DUMET, Sébastien PALIN, Kévin PERRIN, Philippe PREDHUMEAU, Eric QUERRIOUX, Patrick SALERT, Bernard TAUPIN,

Représentés (14 membres) Christian BARDONNAUD et Claude BAUDOU (par Nicolas CHAPOULAUD), Bruno BLANC et Jean-Marc THEILLOUT (par Bernard TAUPIN), Jean-Pierre BOISSOU et Serge MOREAU (par Philippe PREDHUMEAU), Denis BRUANDET et Antoine ORABONA (par Emmanuel CORNILLE), Pierre DUMAS et Alain LEROYER (par Gilles DESBRANDES), Jean-Loup LEBLOND et André LABROUSSE (par Patrick SALERT), Henri RIVIERE et Guy ROVERE (par Eric QUERRIOUX)

Excusés : Serge CAZIN et Bernard VERNEUIL

30 membres présents, 14 représentés sur un total de 81 membres (75 membres actifs + 6 membres associés), le quorum (20) est donc atteint et l'AG peut valablement délibérer.

2 Ordre du jour

Bernard TAUPIN rappelle l'ordre du jour :

- Approbation du CR de l'AG 2020
- Le mot du président : point sur les effectifs
- Rapport d'activité (résultats sportifs, expos...)
- Rapport financier de l'année 2021
- Montant des cotisations annuelles 2022
- Budget prévisionnel pour l'année 2022
- Nomination des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2022

Aéro-Model Club du Limousin

- Projet de calendrier 2022
- Questions et projets divers
- Renouvellement partiel du CODIR (Comité directeur)
- Pot de l'amitié
- Repas au restaurant « La maison des Saveurs »

3 Approbation du CR de l'AG 2020

Un exemplaire de ce compte rendu a été communiqué à chaque membre de l'association le 3 janvier 2021 via notre site Internet et un exemplaire est à la disposition des membres présents à l'AG. Aucune remarque n'a été formulée.

Bernard TAUPIN soumet à l'approbation de l'Assemblée le compte rendu de l'assemblée générale 2020.

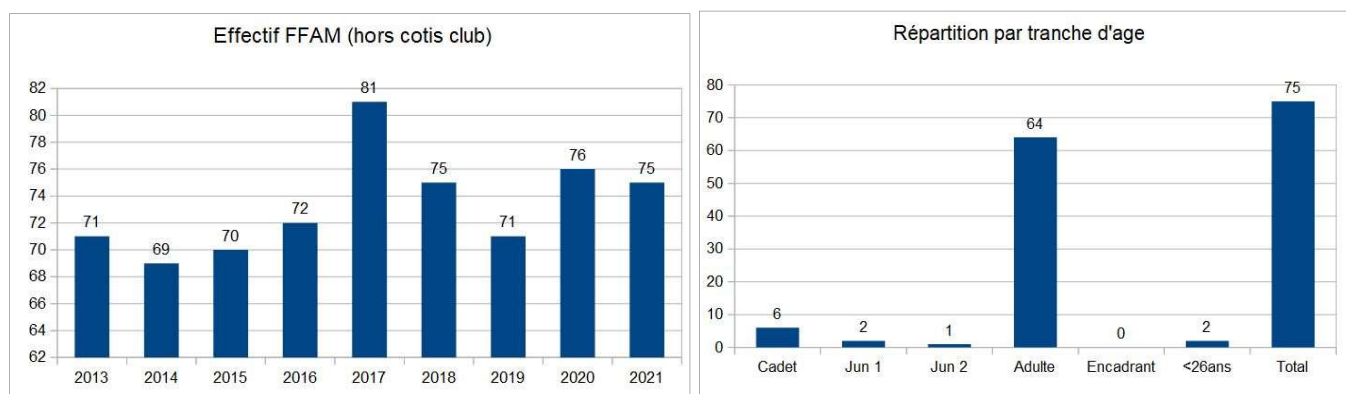
Le vote a lieu à main levée.

Première résolution : compte rendu de l'AG 2020

Le compte rendu de l'AG 2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Contre : 0
Abstention : 0
pour : 44

4 Point sur les effectifs



- Régression d'une licence et stabilité des cotisations club (6 cotisations encore cette année)
- Moyenne d'âge en 2020-2021 : masculin **56 ans**, féminin 13 ans, moyenne **55 ans (3 ans)** de moins que l'année passée)
- En LAM'NA : 3215 licenciés en 2014, 2507 en 2021 soit baisse moyenne de 22%
- Département 87 : baisse de 28,5 % pour la même période (193 en 2014, 138 en 2021 soit - 28%)
- AMCL : 9 membres ont moins de 18 ans dont 1 féminine
- 13 membres possèdent la qualification fédérale d'initiateur à l'aéromodélisme (QFIA) : Yannick BERLAND, Thierry BLANCHARD, Pascal BOUCHON, Nicolas CHAPOULAUD, Emmanuel CORNILLE, Pierre DUMAS, Jean-Pierre DUMET, Loïc DUMET, Serge MOREAU, Eric QUERRIOUX, Bernard REDON, Henri RIVIERE, Bernard TAUPIN.
- 5 possèdent la qualification Fédérale de Moniteur d'aéromodélisme (QFMA) : 4 pour le pilotage : Yannick BERLAND, Nicolas CHAPOULAUD, Jean-Pierre DUMET et Loïc DUMET et un pour la construction Bernard TAUPIN.
- Nouveaux brevetés : **pas de passage cette année pour cause de COVID**
- 11 membres du RCSAM :
 - 2 juges niveau national VRC F3M et F3P Pierre DUMAS et Jean-Pierre DUMET

Aéro-Model Club du Limousin

- 2 juges niveau international : Pierre DUMAS VRC maquette et Jean-Pierre DUMET en vol radiocommandé VRC F3A, F5A, F3M, F3P, F6A, F6B.
 - 1 Juge niveau national F3A Pierre DUMAS
 - 9 commissaires techniques : Yannick BERLAND, Antoine BERLAND, Emmanuel CORNILLE, Gilles DESBRANDES, Philippe MOREAU, Eric QUERRIOUX, Henri RIVIERE, Bernard REDON, Bernard TAUPIN.
- 5 examinateurs QPDD validés en 2020 : Yannick BERLAND, Emmanuel CORNILLE, Pierre DUMAS, Jean-Pierre DUMET, Bernard TAUPIN.
- Un membre est délégué départemental et membre du CODIR de la ligue LAM'NA : Yannick BERLAND.
- Le club compte un aéromodéliste de haut niveau : Nicolas CHAPOULAUD.
- Le club est labellisé centre de formation depuis 1996.

Rappels :

- En 2017 nous étions douzième sur 853 avec 9425 points pour une prime de 279 €
- En 2018 nous étions vingt neuvième sur 868 avec 7490 points pour une prime de 227 €
- En 2019 nous étions vingt troisième sur 861 avec 7745 points pour une prime de 241 €
- En 2020 nous étions quinzième avec 8927 points pour une prime de 260 €

5 Rapport d'activité

5.1 Compétitions organisées par le club :

3 compétitions organisées cette année et 1 rencontre (équipe de France Maquette)

| Date | Discipline | Nombre de concurrents | Remarques |
|-----------------------------|--|----------------------------------|-----------|
| 22 et 23 mai | Concours de sélection VCC (F2B et national) | | Annulé |
| 17 et 18 juillet 2021 | Rencontre « privée » équipe de France Maquette | | |
| 12 sept 2021 | Concours VCC National et F2B | 7 en F2B + 2 équipes team racing | |
| 17, 18 et 19 septembre 2021 | Championnat de France Maquette | 27 pilotes 34 appareils | |
| 26 sept 2021 | 2ème Concours F3K | 6 | |

5.2 Expositions, démonstrations :

4 et 5 septembre Forum des associations de LIMOGES LIMOGES (parc des expositions)
4 septembre Forum des associations de VERNEUIL VERNEUIL sur VIENNE

Bernard TAUPIN remercie les bénévoles pour le travail accompli mais souhaiterait plus de bénévoles à ces manifestations qui nous permettent d'entrer en contact avec de futurs adhérents.

5.3 Journées portes ouvertes, stages...

Pour raison de COVID les journées portes ouvertes prévues les 3 et 4 avril ainsi que les stages de formation prévus les 23 janvier, 27 février et 13 mars ont été annulés.

Aéro-Model Club du Limousin

5.4 Résultats sportifs

5.4.1 Concours VCC

| Date | Nom | Catégorie | Classement | Remarques | Lieu | Km |
|---------------|-----------------------|-----------|-------------|-----------------------|----------------|------|
| 28 au 29 août | CHAPOULAUD Nicolas | F2B | 2ème sur 15 | Championnat de France | 54 LANDRES | 2400 |
| 28 au 29 août | | F2D | 2ème sur 3 | Combat | 54 LANDRES | 2400 |
| 12 septembre | | F2B | 1er sur 5 | | 87 PEYRILHAC | 600 |
| 17 octobre | | F2B | 1er sur 5 | | 33 STE EULALIE | 600 |
| 17 octobre | | F2F | 2ème sur 2 | Good Year | 33 STE EULALIE | 600 |

5.4.2 Championnat de France « maquette » :

En catégorie nationale sur 19 classés, Yannick BERLAND termine 7ème avec son Newport XI et Pascal BOUCHON se classe 13ème avec son Broussard.

| Date | Nom | Catégorie | Classement | Remarques | Lieu | Km |
|------------------------|-----------------|----------------------------------|--------------|-----------------------|--------------|-----|
| 17, 18 et 19 septembre | BOUCHON Pascal | Maquette / Nat Maquette / Nat | 13ème sur 19 | Championnat de France | 87 PEYRILHAC | 120 |
| | BERLAND Yannick | | 7ème sur 19 | Championnat de France | 87 PEYRILHAC | 120 |

5.4.3 Concours F3K

| Date | Nom | Catégorie | Classement | Remarques | Lieu | Km |
|--------------|-----------------------|-----------|------------|-----------|--------------|-----|
| 13 juin | CHAPOULAUD Nicolas | F3K Cool | 7ème sur 9 | | 31 MERVILLE | 80 |
| | DUMET Loïc | | 6ème sur 9 | | | 550 |
| 26 septembre | CHAPOULAUD Nicolas | | 4ème sur 6 | | 87 PEYRILHAC | 600 |
| | BLANCHARD Thierry | | 6ème sur 6 | | | 40 |
| | DUMET Loïc | | 3ème sur 6 | | | 40 |

Le deuxième concours de cette récente discipline a été organisé par le club avec l'aide de Jérémy ANDRE pour la logistique.

Merci aux participants qui ont répondu à l'appel de Nicolas

Résultats du concours du 26 septembre:

| Rang | Prénom Nom | Licence | Club | Points |
|------|-------------------|----------|------------------------------|--------|
| 1 | Jérémy ANDRE | FRA30595 | Ailes Silencieuses de Balzac | 9 000 |
| 2 | Laurent CAMBEFORT | 1301942 | Merville Aéromodélisme Club | 8 127 |

Aéro-Model Club du Limousin

| | | | | |
|---|--------------------|---------|--------------|-------|
| 3 | Loic DUMET | 303379 | AMCL Limoges | 6 942 |
| 4 | Nicolas CHAPOULAUD | 9804711 | AMCL Limoges | 6 745 |
| 5 | Jean LEBLOND | 9706425 | AMCL Limoges | 6 134 |
| 6 | Thierry BLANCHARD | 708940 | AMCL Limoges | 1 624 |

5.4.4 Participations aux Interclubs et démonstrations publiques

| Date | Nom | Thème | Club organisateur | Lieu | Km |
|------------|----------------|------------------------------|-------------------|--------------------|-----|
| 18 juillet | BOUCHON Pascal | Interclubs | | Confolens | 110 |
| 9 octobre | | Manifestation sur invitation | | Etagnac | 60 |
| 17 octobre | | Interclubs | | Guéret | 200 |
| 24 octobre | | Interclubs | | Brive - Le Peschet | 250 |

5.4.5 Activités des membres du RCSAM

| Date | Nom | Remarques | Lieu | Km |
|--------------------|-------------------|--|---------------------------|-----|
| 17 au 18 juillet | TAUPIN Bernard | Responsable rencontre maquette | Cadophies 87510 PEYRILHAC | 80 |
| 12 septembre | | Responsable concours F3B | | 50 |
| 17 au 19 septembre | | Organisateur Championnat de France maquette | | 130 |
| 26 septembre | | Responsable concours F3K | | 50 |
| 17 au 19 septembre | DUMAS Pierre | Juge Championnat de France maquette | Cadophies 87510 PEYRILHAC | 64 |
| 12 septembre | | Chef de piste concours F3B | | 20 |
| 17 au 19 septembre | QUERRIOUX Eric | Chef de piste Championnat de France maquette | Cadophies 87510 PEYRILHAC | 90 |
| 17 au 19 septembre | DESBRANDES Gilles | Chef de piste Championnat de France maquette | Cadophies 87510 PEYRILHAC | 200 |

5.5 Activités et informations diverses

5.5.1 Convention avec DRONE PROJECT,

Une convention avec la société, représentée par M. Christophe VISCHER, Gérant de la société, a été reconduite en 2021 pour l'organisation de stages sur notre terrain d'aéromodélisme des Cadophies.

Un stage composé de quatre stagiaires et d'un formateur, d'une durée de 4 jours ½, s'est déroulé sur la piste de circulaire.

5.5.2 Conventions facilitant l'accès au club :

- Avec l'ANCV permettant d'encaisser les chèques vacances et les coupons sports
- Avec la CAF de LIMOGES pour les tickets-loisirs
- Avec le Conseil Départemental (shake@do.87) de la Haute Vienne pour les élèves de 6^{ème} (25 €)

Aéro-Model Club du Limousin

5.5.3 Accès à nos sites : COVID

- Pour le terrain des Cadophies et pour le Palais des sports de Beaublanc les inscriptions en ligne ont permis (quand l'utilisation était possible) d'avoir la traçabilité de la fréquentation sur les sites.
- Aux Cadophies, les mesures fixaient le plafond de rassemblement à 10 personnes. Cependant, dans un espace donné, on a pu accueillir plusieurs groupes de 10 pratiquants.

5.5.4 Participations diverses :

- Yannick BERLAND et Bernard TAUPIN ont assisté à l'AG de la ligue Nouvelle AQUITAINE le samedi 27 juin 2021 (33400 TALENCE).
- Une douzaine de membres de l'AMCL pratiquent le vol indoor dans le gymnase de VERNEUIL sur VIENNE les lundis matin de 9h00 à 12h.

5.6 Approbation du rapport d'activité

Bernard TAUPIN soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale le rapport d'activité.

Le vote a lieu à main levée.

Deuxième résolution :

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés

*Contre : 0
Abstention : 0
pour : 44*

Aéro-Model Club du Limousin

6 Rapport financier de l'année 2021

6.1 Compte de résultat

Exercice du 31 octobre 2020 au 1er novembre 2021

22-nov.-21

| Section | Charges | Produits |
|---|------------------|-----------------------|
| Immobilier et matériels (local + terrain) | 2 802.91 | |
| Administration générale | 3 964.05 | 7 741.42 |
| Promotion - Présentations publique | | |
| Formation - Ecolage | 764.39 | |
| Réception Equipe de France maquettes | 772.21 | 845.00 |
| VCC - Concours du mois de septembre | 234.75 | 266.00 |
| Championnat de France "maquettes" | 5 241.41 | 6 059.17 |
| Fête du club | | |
| Journée Planeur (lancer main) | | |
| <i>Non affectés</i> | 0.00 | |
| <i>Comptabilité analytique</i> | 13 779.72 | 14 911.59 |
| <i>(sans contributions volontaires)</i> | | |
| <i>Comptabilité Générale</i> | 13 779.72 | 14 911.59 |
| | | Solde 1 131.87 |

| Trésorerie | N - 1 | N | variation |
|-------------------------|-----------|--|-----------------|
| BNP-Paribas | 1 310.15 | 2 379.27 | 1 069.12 |
| Caisse club | 100.55 | 97.88 | -2.67 |
| Caisse d'Epargne | 12 561.77 | 12 627.19 | 65.42 |
| | 13 972.47 | 15 104.34 | 1 131.87 |
| | | contrôle ---> OK | |
| | | provisions ---> 0,00 | |

6.2 Remarques :

Ces comptes intègrent, entre-autre :

- La location du terrain (1860,00 €)
- La subvention de LAM'NA de 500,00 € pour le Championnat de France de 2021
- La subvention du département de la Haute Vienne d'un montant de 300,00 € pour le championnat de France

Aéro-Model Club du Limousin

- L'achat d'un appareil et de deux radios pour la double commande afin de compléter le matériel disponible pour l'écolage
- Le reversement des droits d'engagement du championnat de France « Maquette » soit 1205,00 €
- l'achat d'un nouvel équipement pour l'écolage et un nouveau barnum.

Bernard TAUPIN remercie Patrick SALERT et Jean-Loup LEBLOND qui ont vérifié les comptes le 16 octobre : aucune anomalie ou irrégularité n'a été relevée.

Bernard TAUPIN soumet le rapport financier à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Le vote a lieu à main levée.

| | |
|--|--|
| Troisième résolution : rapport financier 2021 <i>Le rapport financier 2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.</i> | <i>Contre : 0 Abstention : 0 pour : 44</i> |
|--|--|

6.3 Affectation du résultat 2021

Le CODIR propose d'affecter le résultat de l'exercice 2021 au poste «report à nouveau» pour un montant de 1131,87€.

Bernard TAUPIN soumet le report à l'approbation de l'Assemblée Générale .

Le vote a lieu à main levée.

| | |
|---|--|
| Quatrième résolution : Affectation du résultat 2021 <i>L'Assemblée Générale décide à l'unanimité d'affecter le résultat de l'exercice 2021 au poste «report à nouveau» pour un montant de 1131,87€.</i> | <i>Contre : 0 Abstention : 0 pour : 44</i> |
|---|--|

7 Montant des cotisations annuelles

7.1 Eléments de calcul

Informations fédérales du 7 juillet 2021 :

En application de l'article 10 des statuts de la FFAM, l'assemblée générale fixe les montants suivants applicables pour 2022:

a) Cotisation fédérale membre actif 2022 : 38,00€

b) Cotisation régionale LAM'NA 2022 : 20,00€

c) Licence pratiquant :

- 44 € pour la licence adulte loisir (montant inchangé depuis 2016).
- 54 € pour la licence adulte compétition.
- **Part fédérale gratuite pour la licence junior 2 loisir et compétition pour l'année 2022**
- **Part fédérale gratuite pour la licence junior 1 loisir et compétition pour l'année 2022.**
- **Part fédérale gratuite pour la licence cadet loisir et compétition pour l'année 2022.**

c) Licence encadrement : 13 € (montant inchangé depuis 2001).

Par ailleurs, l'assemblée générale approuve pour 2022 les orientations suivantes pour les passeports :

- Gratuité du passeport scolaire.
- 10 € pour le passeport découverte (montant inchangé depuis 2014).
- 15 € pour le passeport compétition (limité à 2 compétitions).
- 15 € pour le passeport loisir non résident (montant inchangé depuis la mise en place en 2010).
- 20 € pour le passeport école, valable 30 jours (renouvelable une fois par an).

Aéro-Model Club du Limousin

7.2 Cotisations 2022

Le CODIR a voté le retour au tarif normal de la cotisation pour 2022

Le tarif 2022 s'établit comme suit :

| Catégories | Licence FFAM | Cotisation Club | Total FFAM + club |
|--|---------------------------------------|-----------------|-------------------|
| Licence Cadet , nés en 2008 et après <14 ans | Gratuite | 35,00€ | 35,00€ |
| Licence Junior 1 , nés en 2006 et 2007 | Gratuite | 38,00€ | 38,00€ |
| Licence Junior 2 , nés en 2004 et 2005 16 et 17 ans | Gratuite | 38,00€ | 38,00€ |
| Licence Adulte loisir: >18 ans (nés en 2003 ou avant) | 44,00€ | 45,00€ | 89,00€ |
| Licence Adulte compétition: >18 ans | 54,00 | 45,00€ | 99,00€ |
| Licence Encadrement, quel que soit l'âge | 13,00€ | 15,00€ | 28,00€ |
| Licence FAI | rajouter 15,00€ au prix de la licence | | |
| Licence Découverte (valable 2 mois) | 10,00€ | 15,00€ | 25,00 |
| Cotisation club (pour licencié FFAM autre club) validité 1 an | | | 45,00€ |
| Cotisation club (pour licencié FFAM autre club) validité 2 mois | | | 35,00€ |

Rappel : Depuis la saison 2013, la licence est dématérialisée et peut-être téléchargée à partir d'un Smartphone ou d'un PC. Auparavant chaque licencié devra valider son compte ce qui lui permettra d'accéder à "l'espace licenciés" (voir Aéromodèles n°88). Chaque licencié recevra dans ce but un message de la FFAM dès que sa cotisation sera enregistrée.

Bernard TAUPIN soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale le tarif des cotisations 2022.

Le vote a lieu à main levée.

| | |
|---|---|
| Cinquième résolution : Cotisations 2022 Le tarif des cotisations 2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés. | Contre : 0 Abstention : 0 pour : 44 |
|---|---|

8 Projet de calendrier pour 2022 :

| Date | Manifestation | lieu |
|--------------------------------|---|--------------------------------|
| Samedi 22 janvier 14h30 | Galette des rois ??? | Maison des Sports de Beaublanc |
| 29 janvier de 14h à 17h | Formation : gestion des accus | Maison des Sports de Beaublanc |
| 05 mars de 14h à 17h | Formation : sécurité | Maison des Sports de Beaublanc |
| 19 mars de 14h à 17h | Formation : | Maison des Sports de Beaublanc |
| 25 et 26 mars | Exposition ?? | Leclerc |
| 27 mars (ou 25 septembre) 2022 | Concours F3K | Cadophies |
| 2 et 3 avril | Journées "portes ouvertes" | Cadophies |
| 21 et 22 mai | Concours de sélection VCC (F2B et national) | Cadophies |
| 28 mai 21 | Préparation aux ailes, brevets, QPDD | Cadophies |
| 12 juin 2022 | Session ailes, brevets, QPDD, Fête du club (repas). | Cadophies |

Aéro-Model Club du Limousin

| | | |
|-----------------------|--|--------------------------------|
| 14 au 17 juillet 2022 | Championnat de France F3A | Cadophies |
| 3 et 4 septembre | Expo à Légend'air à SAINT-JUNIEN | SAINT-JUNIEN |
| 3 et 4 septembre | Forum des associations à LIMOGES, | LIMOGES-Parc des expositions |
| 3 sept 2022 | Forum des associations à VERNEUIL sur VIENNE | Salle des Fêtes VERNEUIL |
| 11 sept 2022 | Concours VCC (F2B et national) et brevets VCC | Cadophies |
| 8 oct 2022 | Nettoyage du terrain | |
| 27 nov 2022 | AG AMCL | Maison des Sports de Beaublanc |
| ? décembre 2022 | AG de la ligue d'aéromodélisme (LAM'NA) Nouvelle-AQUITAINE | |

Remarques :

- Les dates des 3 journées de formation de début d'année sont arrêtées. Les thèmes de la formation restent à définir et pourront être permutés.
- La galette devrait être reconduite (sauf cause sanitaire). Elle se ferait sur inscription préalable, comme les années précédentes.
- Pour les concours de vol circulaire il n'y a pas d'autres dates possibles compte tenu du calendrier. Nicolas CHAPOULAUD communique ces dates au groupe de travail ad hoc de la FFAM.
- Le club organisera encore en 2022 une compétition "Goodyear" (course par équipe en VCC) lors des deux concours F2B.
- Le concours F3K sera reconduit (la date est pour le moment provisoire).

Bernard TAUPIN soumet le projet de calendrier 2022 à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Le vote a lieu à main levée.

| | |
|---|--|
| Sixième résolution : projet de calendrier 2022 <i>Le projet de calendrier 2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés</i> | Contre : 0 Abstention : 0 pour : 44 |
|---|--|

9 Budget prévisionnel pour l'année 2022

Le budget prévisionnel pour 2022 a été établi sur une baisse du nombre d'adhérents comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

| Type de licence | Nombre estimé pour 2018 | Nombre en 2018 | Nombre estimé pour 2019 | Nombre en 2019 | Nombre estimé pour 2020 | Nombre en 2020 | Nombre estimé pour 2021 | Nombre en 2021 | Nombre estimé pour 2022 |
|-----------------------------|-------------------------|----------------|-------------------------|----------------|-------------------------|----------------|-------------------------|----------------|-------------------------|
| Cadets | 2 | 4 | 3 | 1 | 1 | 2 | 3 | 6 | 5 |
| Junior 1 | 1 | 1 | 1 | 2 | 1 | 3 | 4 | 2 | 2 |
| Junior 2 | 2 | 1 | 1 | 1 | 2 | 2 | 2 | 1 | 2 |
| Adulte | 72 | 69 | 65 | 67 | 65 | 69 | 61 | 64 | 60 |
| Total licenciés FFAM | 77 | 75 | 70 | 71 | 69 | 76 | 70 | 75 | 69 |

Aéro-Model Club du Limousin

| | | | | | | | | | |
|------------------|----|----|----|----|----|----|----|----|----|
| Cotisations club | 4 | 9 | 7 | 5 | 5 | 6 | 5 | 6 | 5 |
| Total | 81 | 84 | 77 | 76 | 74 | 82 | 75 | 81 | 74 |

Il prend en compte également :

- Le calendrier des manifestations, avec pour chaque manifestation le nombre de participants estimé (concurrents, accompagnants, juges, commissaires techniques...) comme indiqué ci-dessous :

| <i>Date</i> | <i>Manifestation</i> | <i>Nbre de pers. + encadrants</i> |
|---------------------------|--|-----------------------------------|
| Samedi 22 janvier 14h30 | Galette des rois | 45 |
| 29 janvier de 14h à 17h | Formation : gestion des accus | 13+2 |
| 05 mars de 14h à 17h | Formation : sécurité | 10+2 |
| 19 mars de 14h à 17h | Formation : | 10+2 |
| 25 et 26 mars | Exposition animation centre Leclerc | |
| 27 mars (ou 25 septembre) | Concours F3K | 20 |
| 2 et 3 avril | Journées "portes ouvertes" | |
| 21 et 22 mai | Concours de sélection VCC (F2B et national) | 10+5 |
| 28 mai | Préparation aux ailes, brevets, QPDD | |
| 12 juin 2021 | Session ailes, brevets, QPDD Fête du club (repas). | 40 |
| 14 au 17 juillet | Championnat de France F3A | 55 compétiteurs et 18 officiels |
| 3 et 4 septembre | Expo à Légend'air à SAINT-JUNIEN | |
| 3 et 4 septembre | Forum des associations à LIMOGES, | |
| 11 sept | Concours VCC (F2B et national) et brevets VCC | 12+2 |
| 8 octobre | Nettoyage du terrain | |
| 27 nov | AG AMCL | 50 |
| ? décembre | AG de la ligue d'aéromodélisme (LAM'NA) Nouvelle-AQUITAINE | |

- Le tarif des engagements :

| <i>Compétition</i> | <i>Catégorie</i> | <i>Nbre de jours</i> | <i>Tarif Junior et cadet (€)</i> | <i>Tarif Senior (€)</i> |
|-------------------------------|------------------------|----------------------|----------------------------------|-------------------------|
| Vol Circulaire Commandé (VCC) | VCC F2B (sélect) | 2 | 8,00 € | 12,00 € |
| | VCC F2B + F2F (sélect) | 2 | 10,00 € | 14,00 € |
| | VCC F2B | 1 | 6,00 € | 10,00 € |
| | VCC acro Nat | 1 | 6,00 € | 8,00 € |
| | VCC F2B + F2F | 1 | 8,00 € | 12,00 € |

Aéro-Model Club du Limousin

- et les manifestations organisées :

- Concours VCC sélection et national des 21 et 22 mai 2022

Base de calcul :

- 10 + 5 compétiteurs,
- 3 juges (internationaux)
- 3 officiels club
- 3 aides (saisie notes et travaux annexes)

- Concours VCC F2B et national de 11 septembre 2022

Base de calcul :

- 14 compétiteurs (12 + 2),
- 3 juges (internationaux et nationaux)
- 3 officiels club
- 3 aides (saisie notes et travaux annexes)

- Championnat de FRANCE « F3A » des 14, 15, 16 et 17 juillet 2022

Base de calcul :

- 55 compétiteurs
- 3 personnes / repas pour service
- 18 officiels :
 - 1 membre comité directeur FFAM
 - le président de LAM'NA
 - 10 juges (internationaux et nationaux)
 - 1 officiels groupe de travail
 - 2 officiels club (chef de piste)
 - 2 saisie « notautomatic »
 - 1 aide (saisie notes)

- Finalement le budget prévisionnel 2022 s'établit comme suit :

| Libellé | | | | Charges | Produit |
|--|--------------------|-----------|------------|------------|------------|
| Administration générale : Licences – cotisations | | | | | |
| Nombre | Catégorie | Part FFAM | Coût Total | | |
| 5 | Cadets | gratuité | 35,00 € | 0,00 € | 175,00 € |
| 2 | Junior 1 | gratuité | 38,00 € | 0,00 € | 76,00 € |
| 2 | Junior 2 | gratuité | 38,00 € | 0,00 € | 76,00 € |
| 60 | Adultes | 44,00 € | 89,00 € | 2 640,00 € | 5 340,00 € |
| 2 | Cotis. Club 2 mois | 0,00 € | 35,00 € | 0,00 € | 70,00 € |
| 3 | Cotis. Club année | 0,00 € | 45,00 € | 0,00 € | 135,00 € |
| 0 | Pass. | 10,00 € | 30,00 € | 0,00 € | |
| Cotisations FFAM + LAM'NA | | | | 58,00 € | |
| Cotisation CDOS | | | | 20,00 € | |
| Prime de bilan FFAM | | | | | 240,00 € |
| Intérêts CNE | | | | | 65,00 € |
| Site Internet | | | | 90,00 € | |
| Galette des rois (45p x 5.00€) | | | | 225,00 € | |
| Frais de réception AG (50 p à 3,00€) | | | | 150,00 € | |

Aéro-Model Club du Limousin

| | | |
|--|------------|------------|
| Participation club aux frais de repas de l'AG de la Ligue 2 personnes | 30,00 € | |
| Fournitures de bureau. frais postaux. cartouches encre. frais bancaires... | 90,00 € | |
| S/total : | 3 303,00 € | 6 177,00 € |
| Immobilier et matériels (local + terrain) | | |
| Location du terrain | 1 870,00 € | |
| Taxe foncière | 70,00 € | |
| Assurance tondeuse et local (MAIF) | 100,00 € | |
| Entretien terrain (carburant, lames, huiles, filtres pour tondeuse) | 300,00 € | |
| Réfection entrée barrière et bancs de démarrage | 500,00 € | |
| S/Total : | 2 840,00 € | 0,00 € |

| | | |
|---|----------|----------|
| Formation - Ecolage - Expositions | | |
| Carburant avions école | 70,00 € | |
| Matériel avion école | 100,00 € | |
| Achat d'accus pour avion et motoplaneur école | 150,00 € | |
| Assurance exposition Leclerc | 16,00 € | |
| Vente aiglons exposition Leclerc | | 200,00 € |
| S/Total | 336,00 € | 200,00 € |

| | | |
|---|-------------|-------------|
| Activités sportives - interclubs | | |
| Assurances concours (voir budget VCC) | | |
| Concours sélection VCC des 21 et 22 mai 2022 | 1 707,00 € | 1 355,00 € |
| Réception F3K (20 p à 2,50 €) + charbon de bois 15€ | 65,00 € | |
| Frais examinateurs (passage brevets) et réception journée club de juin | 660,00 € | 560,00 € |
| Concours VCC du 11 septembre | 544,00 € | 364,00 € |
| Championnat de France F3A du 14 au 17 juillet (sans valorisation du bénévolat) | 17 515,00 € | 16 620,00 € |
| S/Total | 20 491,00 € | 18 999,00 € |
| Valorisation du bénévolat 700 heures à 15,00 € TTC : Personnels bénévoles Bénévolat | 10 500,00 € | 10500,00 € |
| Total | 30 991,00 € | 29 499,00 € |

- Tableau récapitulatif :

| SECTIONS | Charges | Produit |
|---|-------------|-------------|
| Administration générale | 3 303,00 € | 6 177,00 € |
| Immobilier et matériel (local + terrain) | 2 804,00 € | 0,00 € |
| Formation – Ecolage – Expositions | 336,00 € | 200,00 € |
| Activités sportives - Interclubs | 20 491,00 € | 18 999,00 € |
| Valorisation du bénévolat 700 heures à 15,00 € TTC Personnels bénévoles Bénévolat | 10 500,00 € | 10 500,00 € |
| Sous total | 37 434,00 € | 35 876,00 € |
| Déficit (financé sur fonds propres) | | 1 558,00 € |
| TOTAL | 37 434,00 € | 37 434,00 € |

Aéro-Model Club du Limousin

Bernard TAUPIN soumet le budget prévisionnel pour 2022 à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Le vote a lieu à main levée.

| | |
|---|--|
| Septième résolution : budget prévisionnel 2022 <i>Le budget prévisionnel 2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.</i> | <i>Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 44</i> |
|---|--|

10 Nomination des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2022

Bernard TAUPIN fait appel à candidature pour vérifier les comptes 2022.

Daniel COSTES et Sébastien PALIN se portent volontaires.

| | |
|--|--|
| Huitième résolution : vérificateurs aux comptes 2022 <i>Aucun membre ne s'y opposant, Daniel COSTES et Sébastien PALIN sont nommés vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2022.</i> | <i>Contre : 0 Abstention : 0 pour : 44</i> |
|--|--|

11 Questions et projets divers

11.1 Questions

- **Question de GR** : Ne serait-il pas judicieux pour remercier la commune de Peyrilhac de la publicité d'inviter tous ses petits écoliers à une journée de pilotage, ça peut nous amener de futurs membres ainsi que parents et grands-parents, pourquoi-pas?
 - **Réponse** : Lors des journées « portes ouvertes » nous enverrons au maire de Peyrilhac une invitation afin qu'il puisse faire paraître l'information dans la plaquette « Peyrilhac ».
 - **Question de GR** : Pour ceux qui ne pourront plus aller avec leur voiture aux Cadophies pour X raisons j'ai pensé que le club pourrait investir dans une Estafette pour nous y amener de temps en temps et participer à la vie du Club.
 - **Réponse** : Tout dépend de ce que l'on entend par « Estafette ». !!! Nous trouverons bien quelques volontaires pour faire de l'accompagnement à bord d'un véhicule personnel.
 - **Question de GR** : Serait-il possible d'avoir sur notre site un reportage photos du Championnat de France Maquette de septembre ,cela permettrait à ceux qui n'ont pas pu y aller d'en profiter et pour le club d'en garder un beau souvenir et rendrait le site plus attractif, ce n'est que mon avis . Ce qui est valable pour d'autres événements.
 - **Réponse** : Un reportage du championnat de France « maquettes » est paru dans modèle Magazine n°842 de novembre.
- Nous attendons toujours des volontaires pour faire des reportages afin d'améliorer notre site, alors n'hésitez pas, nous réserverons le meilleur accueil à toute proposition.
- Hors AG : Modèle Magazine est consultable en ligne. ([Voir la version en ligne](#)) Cliquer ensuite sur « je découvre » et feuilleter le document jusqu'au reportage « les maquettes font escale à Limoges. »
- Quant au reportage photos, il a été fait... Appuyer sur le déclencheur d'un appareil photo est à la portée d'un grand nombre. Reste le plus gros du travail à faire : sélectionner les photos, les recadrer, les corriger éventuellement, adapter leur taille à l'usage qu'on en fait, insérer des commentaires, et enfin les intégrer au site internet.

Aéro-Model Club du Limousin

11.2 Projets divers

- Bancs de démarrage :

Les bancs de démarrage ou de montage, **qui ne sont pas des bancs de stockage**, sont en cours de rénovation, les pieds ont été remplacés et attendent les bénévoles pour être lasurés.

- Entretien du terrain :

Des râteaux supplémentaires seront mis à disposition afin d'étaler le plus souvent possible les taupinières (sur les surfaces tondues) .

Hors AG : Il est également prévu (voir budget prévisionnel) de refaire la barrière d'entrée. Un appel à bonnes volontés sera lancé le moment venu.

12 Renouvellement du comité directeur (CODIR)

Cette année 3 postes sont à renouveler : Nicolas CHAPOULAUD, Emmanuel CORNILLE, Loïc DUMET

Ont fait acte de candidature : Nicolas CHAPOULAUD, Loïc DUMET, Emmanuel CORNILLE et Sébastien PALIN

Le vote portant sur des personnes, le vote s'effectue à bulletin secret.

Résultats, sur 44 votants, ont obtenu :

| | |
|--------------------|--------|
| Nicolas CHAPOULAUD | 44 OUI |
| Loïc DUMET | 41 OUI |
| Emmanuel CORNILLE | 41 OUI |
| Sébastien PALIN | 6 OUI |

Neuvième résolution : Renouvellement du CODIR

Nicolas CHAPOULAUD, Loïc DUMET et Emmanuel CORNILLE sont réélus au Comité Directeur.

13 Composition du comité directeur

Suite à la réunion du 21 décembre 2021 la composition du CODIR pour 2022 est la suivante :

- Président : Bernard TAUPIN
- Vice-président : Yannick BERLAND
- Secrétaire : Emmanuel CORNILLE
- Secrétaire adjoint : Nicolas CHAPOULAUD
- Trésorier : Gilles DESBRANDES
- Trésorier adjoint : Eric QUERRIOUX
- secrétaire adjoint : Loïc DUMET

14 Clôture de séance

L'ordre du jour étant épuisé, Bernard TAUPIN clôt la séance à 11h10 et invite les membres présents à partager le pot de l'amitié préparé par Simone et Jean-Pierre DUMET. Merci une fois de plus à eux.

A 12h30, dix-huit personnes se retrouveront au restaurant « La Maison des Saveurs ».

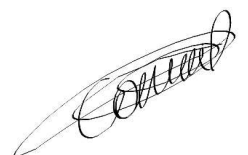
Le Président

Bernard TAUPIN



Le Secrétaire

Emmanuel CORNILLE



ANNEXE

15 La « loi drone » : informations

Les textes de mise en application de la loi concernant « l'enregistrement » et « la formation » ont été publiés le 26 octobre 2018.

Ces dispositions, et ce seront les seules dans ce cas, s'appliquent à l'ensemble des pratiquants, quelque-soit l'aéromodèle de plus de 800 g (avions, hélicoptères, planeurs, multicopters, ...) dans et hors des clubs, pratiquant sur ou en dehors des terrains homologués.

Pour voler avec ces appareils (> 800 g) vous devrez avoir, avant le 26 décembre 2018 :

- Suivi la formation en ligne (individuellement) ou dans un club (en salle)
- Enregistré vos modèles de plus de 800 g

Il est à noter que la démarche d'enregistrement sur le site de la DGAC (<https://alphanango.aviation-civile.gouv.fr/>), ne prend que quelques minutes et nécessite uniquement une adresse email unique pour créer un compte personnel.

Cette démarche est et restera gratuite.

À l'issue de l'enregistrement de chaque modèle, un numéro d'identification est donné et doit être apposé dans ou sur le modèle de façon accessible et visible.

La FFAM a mis en ligne un module de formation accessible via l'espace licencié qui permet d'obtenir l'attestation de suivi de formation.

<http://fichiers.ffam.asso.fr/documents/FFAM-support-formation-telepilote-aeromodele-2018-02-vlight.pdf>

ou

<http://fichiers.ffam.asso.fr/documents/FFAM-support-formation-telepilote-aeromodele-2018-02.pptx>

Les adhérents qui souhaitent se faire aider devront se procurer les codes d'accès (donnés chaque année par la FFAM lors du renouvellement de la licence) à leur espace personnel sur le site de la FFAM.

A ce jour 45 membres seulement ont fait la formation de télépilote !!! La durée de la validité de ce certificat de formation est de cinq ans

16 Information fédérale sur les balises de signalement des aéromodèles V2

Les dispositions relatives aux signalements électroniques entrent complètement en vigueur à partir du 29 décembre 2020. L'emport d'un dispositif de signalement sera nécessaire uniquement sur les sites de vols non exemptés,

En ce qui concerne notre terrain pas de dispositif nécessaire.

Nous avons obtenu la liste des terrains concernés, les voir via le lien : <https://www.ffam.asso.fr/fr/pratiquer-l-aeromodelisme/les-localisations-d-aeromodelisme.html>

17 Rappels du règlement intérieur

17.1 Fréquences et radios

Depuis le 1er janvier 2011 les fréquences suivantes sont interdites pour l'aéromodélisme : 41,000 – 41,010 – 41,020 – 41,030 – 41,040 et 41,050 MHz. En cas d'accident corporel vous n'êtes plus assurés.

Par conséquent, changez vos quartz ou passez en 2,4 GHz !

Avec le 35,000 et le 35,010 MHz 4 autres fréquences peuvent être utilisées : 35,020 – 35,030 – 35,040 – 35,050 MHz

La FFAM recommande de faire faire une révision de nos radios tous les 4 ans.

Aéro-Model Club du Limousin

17.2 Palais des Sports

L'utilisation du palais des Sports les dimanches matin de 8h 30 à 12h ou de 14h à 17h (en cas d'indisponibilité du créneau du matin) pour le vol indoor est restreinte aux seuls membres de notre club. L'autorisation (en date du 7 septembre 2021) d'utiliser le Palais des Sports pour le vol indoor a été reconduite à compter du 3 octobre et jusqu'à début juin dans les conditions identiques à celles des saisons passées.

Cette autorisation est contractualisée : elle fait l'objet d'une convention de mise à disposition d'équipements signée entre la Ville de LIMOGES et notre association. Le coût de la mise à disposition (dépenses de fonctionnement) du Palais des Sports a été évalué par la mairie. Ce coût étant équivalent à une subvention.

Le stationnement aux abords du palais doit se faire sur le parking prévu à cet effet.

Le CSP étant toujours prioritaire nous devons immédiatement quitter la salle dès que ses membres arrivent.

Pour des raisons de sécurité, il est impératif de respecter les zones de vol à l'intérieur de la salle.

17.3 Terrain

Les consignes d'utilisation du terrain (« règlement intérieur » approuvé lors de l'AG 2012) sont consultables en suivant le lien : <http://amclmodelisme.fr/wp-content/uploads/2017/11/reglement-int%C3%A9rieur-AMCL-ag2012.pdf>

Principalement :

- Zone d'évolution maximum (rayon de 300 m et altitude 200 m), horaires, bruit ...
- Article 7 : "La présence seul sur le terrain est très fortement déconseillée et qu'à minima il convient d'être au moins deux sur le terrain avec le souci de la sécurité (alerte des secours en cas d'accident, de malaise, ...)"

En cas d'accident 2 panneaux d'affichage (un sur le tableau de fréquence, l'autre sur la face avant du local) donnent les coordonnées des secours et la position GPS du terrain.

Tout blessé, même à priori léger, doit se faire accompagner vers le centre de soins (hôpital ou médecin).

- Afin de limiter au maximum les risques d'accident, le nombre de personnes au point de pilotage doit être aussi réduit que possible.
- De même, sur le parc avion, autour d'un banc de démarrage, seule la présence des personnes concernées par le démarrage d'un moteur est autorisée.
- Les pilotes doivent veiller à faire respecter ces deux points en demandant aux personnes non concernées de s'éloigner du point de pilotage ou de sortir du parc avion.
- Les dernières personnes quittant le terrain doivent s'assurer de la fermeture correcte des portes et volets du local ainsi que de la barrière d'accès au terrain.
- Respect des normes de bruit

Extrait du site de la FFAM (<http://licencies.ffam.asso.fr/echangecontributif.html>) "contenu informatif / la sécurité et l'environnement" :

"Dans le cadre général de l'utilisation des aéromodèles, les niveaux de bruit maximum autorisés par la FFAM correspondent à ceux définis par la FAI en compétition : 94 dBA (sur une surface en dur) et 92 dBA (sur une surface en herbe).

Procédure de contrôle :

Des mesures sont effectuées sur quatre points situés à 45 degrés de l'axe longitudinal du modèle. Pour chaque point de mesure, le sonomètre est positionné à 0,3 m au-dessus du sol et à une distance de 3 mètres du moteur pour un monomoteur, ou à 3 mètres du point d'intersection entre la ligne des moteurs et l'axe longitudinal pour un multi moteur. Pour avoir la valeur référente du niveau de bruit, faire la moyenne des quatre mesures effectuées.

Les mesures doivent être effectuées moteur tournant plein gaz ; aucun objet susceptible de réfléchir le bruit ne devant se trouver à moins de 3 mètres de l'aéromodèle ou du microphone".

Aéro-Model Club du Limousin

18 Informations administratives

- *Certificat médical* : il est à fournir au président dans les 2 mois qui suivent la prise d'une nouvelle licence (voir le règlement intérieur). Il est obligatoire et renouvelable tous les 3 ans pour les membres pratiquant la compétition (cachet du médecin sur la licence). Il est redemandé à ceux qui ne l'ont pas encore fait de le faire parvenir à Bernard TAUPIN
- *Rappel fédéral* : Les aéromodèles ne nécessitant pas de QPDD sont les aéromodèles de vol radiocommandé d'une masse inférieure à 0,5 kg et les aéromodèles de vol libre ou de vol circulaire commandé.
- *Inscriptions en ligne* : Lors des diverses manifestations organisées par le club (galette, concours, formation, ...) il vous est demandé de vous inscrire via un formulaire en ligne. Cette façon de faire n'est peut-être pas la plus conviviale mais elle est très pratique et très efficace pour le secrétaire ! Utilisez-la sans crainte chaque fois que vous pouvez !
- *Énième rappel du code* d'accès aux espaces protégés de notre site Internet (<http://www.amclmodelisme.fr>) : mot de passe : « AMCL1185 ».